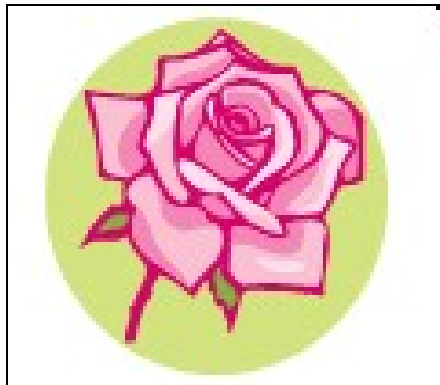


LE GRANGEOIS

M
A
R
S



GRANGES LES BEAUMONT

Infos pratiques :

Ouverture Mairie

mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74 e-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Déchetteries

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors, 04.75.72.99.28

Lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi, vendredi de 14 h à 17 h 30

Romans-Sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'une carte à récupérer en mairie de Granges

Bibliothèque

lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 11 h à 12 h

Ce sont des bénévoles qui assurent la gestion de la bibliothèque

Réservation de la salle des fêtes

Contacteur Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

Site créé par le comité des fêtes : <http://www.granges-les-beaumont-26.com>

Rendez-vous du village :

- Samedi 28 mars : Assemblée Générale du Comité des Fêtes et soirée dansante

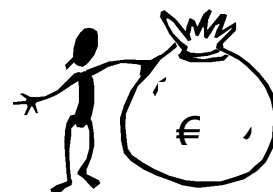
2
0
0
9

- Samedi 4 avril : repas des Bûcherons
- Jeudi 16 avril à 20 heures 30, la salle ERA : Rencontre débat sur les économies d'énergie
- Dimanche 19 avril, à partir de 7 h 30, salle ERA Randonnée cycliste et pédestre
- Vendredi 1er mai 2009 : 25ème FOIRE AUX FLEURS
- Vendredi 8 mai : concours de boules
- Samedi 23 mai : spectacle Familles Rurales
- Dimanche 7 juin 2009 : Elections européennes
- Dimanche 14 juin : concours de boules du Comité des Fêtes
- Vendredi 19 juin : soirée dansante de Familles Rurales
- Vendredi 26 juin, 18 h, salle ERA : Chorale de l'Ecole

VJE TO MAI N'ALÉ

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE POUR 2009

Le mois de Mars arrive à grands pas et outre la venue des giboulées, c'est aussi l'occasion de se pencher sur les orientations budgétaires de l'année avant le vote du budget.

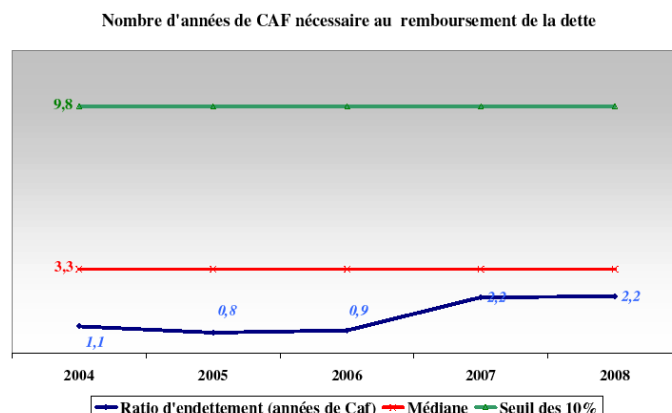
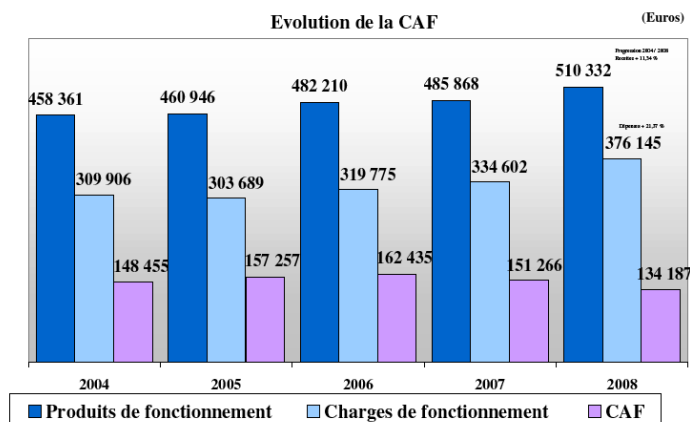


Il n'est pas prévu en 2009 la réalisation de grands travaux sur la commune. Par contre certains bâtiments communaux demandent un entretien conséquent comme :

- la salle ERA : la cuisine est en mauvais état ce qui nécessiterait une réfection du plan de travail, dans le doute un changement de la cuisinière et de l'évier, un rafraîchissement des murs et peut-être le remplacement des éléments de rangement. La peinture de la partie sanitaire est également à revoir. La grille d'entrée est à réparer et certaines vitres sont à changer car détériorées. La réalisation d'un sas entre la grande salle et la pièce de rangement devient obligatoire selon les normes de sécurité. Les blocs lumineux de sorties sont à remplacer...
- l'école primaire : les urinoirs dans les toilettes sont à changer, les radiateurs à gaz sont remplacés petit à petit par des radiateurs à eau, le réfrigérateur de la cantine est à renouveler. L'achat de chariots de ménage faciliterait le travail des employées...
- l'atelier municipal : la réalisation et l'aménagement d'un vestiaire et d'un local douche WC sont devenu nécessaire pour nos deux employés municipaux qui travaillent à l'extérieur selon la réglementation en vigueur.
L'achat de matériel comme un aspirateur à feuilles ou un nettoyeur haute pression, un godet sont utiles pour un meilleur rendement du travail.

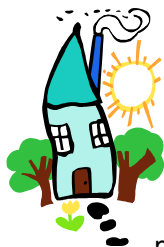
Un programme de réfection de voirie est réalisé chaque année. Il tient compte de l'état des chemins communaux et permet un investissement de 30 000 euros. Nos routes ont particulièrement souffert cet hiver à cause de la rigueur des températures et des pluies fréquentes. Nous rappelons que la route de Saint Bardoux est à la charge du Département. Nous avons signalé aux services concernés l'état défectueux de cette voie de communication.

La commune a récemment acquis l'entretien des voies du lotissement Clair Village 7. Nous avons décidé d'aménager le petit parc situé au milieu pour les jeunes enfants. Des bancs, des jeux et une poubelle seront installés avant l'été.



CAF : Capacité d'autofinancement

AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

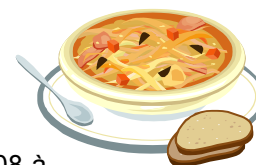


Quelques nouvelles sur le travail de réflexion de l'aménagement du centre village.

Les grandes idées sur l'aménagement se sont précisées ; les orientations sont maintenant couchées sur papier. Les estimations financières de ces travaux sont faites. Nous sommes actuellement aux demandes de subventions auprès de nos partenaires. Nous savons déjà que la totalité des travaux s'effectueront sur plusieurs années et que nous procéderons par tranches laissant ainsi à la commune une souplesse financière.

La date d'une prochaine rencontre avec les grangeois ne saurait tarder. Vous pourrez ainsi découvrir le futur paysage de Granges Les Beaumont.

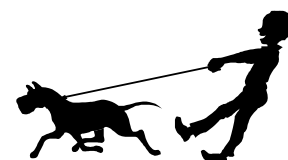
RETOUR DES QUESTIONNAIRES SUR LE PORTAGE DES REPAS AUPRÈS DES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS



Les habitants de Granges Les Beaumont âgés de plus de 70 ans ont répondu fin 2008 à un questionnaire sur le portage des repas à domicile réalisé par le Conseil Général de la Drôme. Cette enquête avait pour objectif de recenser les besoins des personnes âgées dans ce domaine.

70 personnes étaient concernées par ce questionnaire dans la commune. 39 foyers nous ont fait parvenir une réponse et nous les remercions chaleureusement.

Ces réponses sont actuellement traitées par les instances du CLIC (centre local d'information et de coordination en gérontologie). Nous serons certainement informés des résultats prochainement et sans doute cela fera l'objet d'un débat au sein du CLIC du bassin Romans Royans Vercors.



LA DIVAGATION DES CHIENS

Nous rappelons aux aimables propriétaires de chiens que la divagation de ces animaux est interdite. Le propriétaire est responsable de son chien et de tout incident ou accident qu'il pourrait causer à autrui ainsi que des dégradations matérielles éventuelles. |

Le maire peut également selon la loi du 31 octobre 21 relative à la sécurité intérieure, faire placer d'office un animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et la garde de celui-ci, dès lors que l'animal présente un danger pour les personnes.

Or nous constatons sur la commune depuis plusieurs mois l'errance de chiens qui ont déjà causé des morsures à des personnes. Nous demandons donc expressément aux propriétaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la divagation de leurs chiens.

LE REPAS DE NOËL DES ANCIENS DU CCAS

Il est coutume pour la mairie de Granges Les Beaumont d'inviter chaque année nos anciens au traditionnel repas de Noël. Le premier jeudi du mois de décembre le maire a donc accueilli à la salle ERA les personnes de plus de 65 ans pour partager un repas de fête. Les élus et bénévoles œuvrant au Centre Communal d'Action Sociale ont, pour l'occasion, retenu un traiteur et décoré salle et tables avec des couleurs chatoyantes. Cette année des photophores fabriqués avec goût par notre artiste, Christiane Dalicieux, illuminaient et réchauffaient le cœur de nos aînés. Après l'apéritif, nos invités ont dégusté une terrine d'asperges et son coulis provençal, un fondant de flétan en sauce et sa julienne de légumes, puis un gigot d'agneau et son jus « fleur de thym » avec gratin dauphinois, champignons et tomates provençales ; au choix fromage blanc ou sec et une assiette gourmande concluaient ces festivités. Café, clémentines et papillotes et clairette juste pour ceux qui avaient encore un petit creux.

Les personnes du CCAS servaient les différents plats sans oser mettre leur petit tablier blanc. Quelques chansonnettes ont été poussées au moment du dessert.

Cette journée procure un moment de rencontres et d'échanges agréables. On prend des nouvelles des familles, on se tient au courant de l'actualité de la commune. Les nouveaux venus prennent goût à ce rendez-vous annuel. La mairie souhaiterait voir bien évidemment le plus grand nombre de ses anciens car c'est l'occasion pour elle de mieux connaître ses administrés. Nous vous invitons donc, grangeois, grangeoises âgé(e)s de plus de 65 ans, à venir nous rejoindre le jeudi 3 décembre 2009 pour ensemble partager un grand moment de convivialité et d'amitié.

Nous rappelons à nos concitoyens que le CCAS est un organisme qui peut dispenser de l'aide aux familles en difficultés. Pour bénéficier d'une aide financière, il faut envoyer un courrier expliquant la situation familiale et le montant des revenus. Une commission siègera en toute confidentialité pour prendre en considération cette demande et apporter ou non un soutien financier à la famille.

DÉFINIR UN PROJET DE TERRITOIRE POUR MIEUX ORIENTER ET DIMENSIONNER LA PERTINENCE DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Communes adhérentes :

CHATILLON-SAINT-JEAN, CLERIEUX, CREPOL, GEYSSANS,
GRANGES-LES-BEAUMONT, LE CHALON, MIRIBEL, MONTMIRAL, MONTRIGAUD,
MOURS-SAINT-EUSEBE, PARNANS, PEYRINS,

ROMANS-SUR-ISERE, SAINT-BARDOUX,
SAINT-BONNET-DE-VALCLERIEUX, SAINT-CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS,
SAINT-LAURENT-D'ONAY, SAINT-MICHEL-SUR-SAVASSE,
SAINT-PAUL-LES-ROMANS, TRIORS

Mode de financement : fiscalité propre (taxe professionnelle unique)

Année de création : 1997

Nombre de membres : 20

Situation géographique

Population totale : 49 412 habitants

Superficie : 24 970 hectares

Siège social : 13 - 15 rue René Réaumur - 26100 Romans-sur-Isère

<http://www.cc-pays-romans.fr/ccpr.php>

Conseil communautaire

Il comprend 46 membres :

- 2 délégués par commune issus des conseils municipaux
- 1 délégué supplémentaire par tranche de 5000 habitants supplémentaires (pour 2 délégués titulaires, un délégué suppléant)



Depuis plus de dix ans, la Communauté de Communes du Pays de Romans a pris en charge de manière progressive et approuvée bien évidemment par les communes associées, des compétences intéressant le développement économique, l'aménagement de l'espace, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie...mais notre intercommunalité évolue au fil du temps : plus de communes, plus de projets, plus de salariés, un nouveau conseil communautaire...Il est devenu nécessaire de prendre du recul, de positionner notre intercommunalité par rapport à son environnement, de savoir ce que nous voulons faire de notre territoire dans les années futures bref ... de travailler sur un projet de territoire. Déjà des temps de réflexion thématique ont eu lieu avec les communautés de communes avoisinantes sur par exemple le programme local de l'habitat ou le schéma de cohérence territorial. Notre territoire ne s'arrête pas aux limites de l'intercommunalité. Mais il prend en compte sans doute notre bassin de vie !

Cette réflexion sur le projet de territoire nous permet d'écrire un document qui exprimera notre vision politique collective de l'organisation de notre intercommunalité et des différents partenariats à établir avec les territoires voisins.

Pour mener à bien ce travail un cabinet d'ingénierie, SETEC Organisation, nous aide à conduire la réflexion commencée à l'automne 2008.

Une première phase de diagnostic a eu lieu qui nous sert de base pour définir les enjeux, les orientations et le plan d'actions futures. Ce diagnostic a fait ressortir les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre territoire. Il est décrit comme modeste, en bonne santé, dynamique et entreprenant, autonome et ouvert. Cependant des opportunités sont à saisir comme la valorisation de nos points forts : Marques Avenue, le Musée de la Chaussure, le site de Rovaltain, la gastronomie locale, la fabrication de produits de maroquinerie de luxe, la culture bio qui se développe... D'autres grands projets en cours auront un retentissement certain : le contournement Nord ouest de Romans, la cité de la musique à Romans, le nouvel emplacement de l'office de tourisme sur le site de Marques Avenue...

Quelles orientations choisir pour demain ? Quelle dimension donner à cette intercommunalité ? Quelle pertinence de territoire ? Un grand débat aura lieu au sein du conseil communautaire courant 2009 et nous pouvons parier qu'il sera animé...

QUELQUES INFORMATIONS

1. Une campagne d'information est diffusée actuellement sur les risques **d'intoxication au monoxyde de carbone** par le ministère de la santé. Cette forme de chauffage par combustion présente un risque si les appareils, chaudière et chauffe-eau ne sont pas vérifiés et contrôlés annuellement. Les orifices d'aération dans l'habitation ne doivent pas être bouchés car la ventilation des locaux évite justement les accidents. Le gaz monoxyde de carbone est un gaz inodore, invisible, et donc indétectable ; il est toxique et peut être mortel.
Un dépliant est disponible en mairie.
2. Le don du sang est un enjeu important. Chaque jour 250 dons du sang sont nécessaires en Drôme Ardèche. Une mobilisation forte de la population est importante. Aussi l'association pour le don du sang bénévole des communautés de communes du Pays de l'Hermitage et du Tournonais invitent toutes personnes en bonne santé âgées de 18 à 66 ans à venir aux collectes de sang dans les communes suivantes le jour dit :
 - Pont d'Isère : salle communale, le 18 septembre de 16 heures à 19 heures.
 - Tain l'Hermitage : salle Trénet, les mercredis 25 mars, 20 mai, 22 juillet, 23 septembre, 25 novembre de 15 heures à 19 heures.
3. Nous invitons les nouveaux arrivants sur la commune à se présenter en mairie pour rencontrer les secrétaires ou un élu. Ils se feront une joie de vous présenter la commune.
4. Nous invitons les habitants à inscrire leurs noms sur les boites aux lettres. Cela faciliterait grandement le travail du facteur et celui des agents recenseurs. Pour ces derniers il est un peu tard. Merci.
5. Une rencontre débat sur les économies d'énergie à petite échelle et à grande échelle (chauffe-eau solaire, chauffage bois granulés...) organisée par le CCAS de la commune aura lieu le **jeudi 16 avril à 20 heures 30 à la salle ERA.**
Le thème de cette rencontre avait été demandé dans le cadre du sondage organisé par le CCAS pendant l'été 2008.
6. Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009.

La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Elle est calculée comme suit :

- a) Les frais généraux sont répartis à l'habitant,
- b) Les frais de collecte sélective sont répartis à l'habitant pour les dépenses et à la tonne triée pour les recettes,
- c) Les frais de collecte des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) sont répartis à l'habitant pour les dépenses et à la tonne triée pour les recettes,
- d) Les frais de traitement sont répartis à la tonne,
- e) Les frais de fonctionnements des déchetteries sont répartis en fonction des volumes apportés,
- f) Les frais de fonctionnement des bennes tournantes sont répartis en fonction du nombre de bennes déposées et des personnes utilisant les bennes.



Pour notre commune, on annonce une augmentation de 12 % pourquoi ?

- nous étions loin de couvrir les frais engendrés par ce service puisque les taxes versées représentaient 82,91 % des frais, la différence était prise en charge par le budget général de la CCPR ,
- une augmentation à partir de 2009, de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), celle-ci passerait de 8.21 euros HT/tonne en 2008 à 25 euros HT/tonne en 2012, la TGAP concerne également l'incinération entre 3.2 et 11.2 €/tonne en 2012

La TGAP a été mise au budget général de l'état et non pas sur le budget « Environnement ».

Qui décide de cette augmentation ? Le Conseil National des déchets émet son avis puis ensuite c'est le gouvernement et notamment les députés qui décident des barèmes.

On espère que cette taxe sera affectée à des actions en faveur de la réduction des déchets.

DERNIERE MINUTE...

JEUX DANGEREUX ET STUPIDE

Samedi 14 mars vers 23 h sur la RD 574a après le rond point en direction du nord, des individus ne devant pas jouir de toutes leurs facultés mentales ont tendu une corde de couleur noire en travers de la route, une voiture l'a accrochée ce qui a arraché une partie de la calandre, que ce serait-il passé si un scooter ou une moto était passé par là ???

Une plainte a été déposée.



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE



Notre assemblée générale s'est tenue le 20 février en soirée à la salle ERA.

Madame Benoist, notre présidente, a donné lecture de son rapport d'activités. Une quarantaine d'adhérents profite du nombre important d'ouvrages laissés à son libre choix.

Plus de la moitié des heures de permanence effectuées par les bénévoles, sont affectées à l'école (environ 20 heures par mois) pendant les heures de classe. Monsieur le Maire propose que la bibliothèque prenne contact avec l'Education Nationale pour solliciter une subvention sur la base des heures données au bénéfice des enfants.

Plusieurs manifestations ont ponctué cette année, dont une journée spéciale gourmandise avec dégustation de produits locaux et livres de recettes mis à disposition. Une soirée « épouvante » et des journées portes ouvertes ont complété ces animations.

D'autre part l'assemblée regrette que les institutrices n'assistent pas ou ne soient pas représentées à cette assemblée générale pour reconnaître l'aide précieuse de ce bénévolat.

Madame Beaumier, trésorière, présente ensuite les comptes de l'année écoulée.

L'association de la bibliothèque décide de soutenir le projet « soirée contes de Noël » préparé par la section Niger de l'association Familles Rurales.

Soulignons que les adhérents, présents en nombre très limité à cette assemblée, ont manqué les délicieux gâteaux confectionnés par les bénévoles. Dommage pour eux...

Rappel des horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

samedi de 11 h 00 à 12 h 00

fermeture pendant les congés scolaires

L'Equipe de la bibliothèque

PAROISSE SAINTE CLAIRE EN DAUPHINÉ CLOCHER SAINT MAURICE DE GRANGES LÈS BEAUMONT



Durant la période pascale, des prêtres seront disponibles pour vous donner le sacrement de réconciliation :

- Vendredi 3 avril : 12 h à 13 h à Notre Dame de Lourdes
- Mardi 7 avril : 18 h 30 à 20 h 30 pendant la prière paroissiale à Notre Dame de Lourdes
- Vendredi 10 avril : 12 h à 13 h à Notre Dame de Lourdes
- Samedi 11 avril : 10 h à 12 h à Notre Dame de Lourdes

Veillées Pascales :

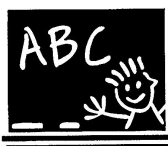
- 11 avril : 18 h 30 à St Michel de » Pizançon (retour de la marche de Pâques des jeunes de l'Aumônerie)
- 11 avril : 20 h 00 chez les Clarisses
- 11 avril : 21 h 00 Notre Dame de Lourdes

Messes de Pâques : 10 h 45 à GRANGES lès BEAUMONT LE DIMANCHE 12 AVRIL 2009

Rappel : messe dans la commune, le deuxième dimanche du mois à 10 h 45.

L'Equipe paroissiale

Amicale de l'École



Granges les Beaumont

Email : amicale.ecole.glb@gmail.com

<http://www.amiecolglbg.asso1901.com/pages/presentation.php>

L'amicale avait organisé un concert de Noël le vendredi 12 décembre 2008 avec la participation de la Chorale « A tout bout de Chants » de Granges les Beaumont et « l'Orchestre d'Harmonie de Jacquemart » de Romans. La salle de Granges est devenue ce soir là bien trop petite pour accueillir le nombreux public venu écouter ces deux ensembles. La soirée fut immense et le spectacle grandiose. Très belle prestation de la chorale et l'orchestre d'Harmonie qui a su varier musique et chants.

Seul bémol de la soirée : le vol d'une partie des recettes par « un vilain garnement » qui privera malheureusement les enfants de l'école d'une partie de l'aide qu'apporte l'Amicale.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.

L'équipe de l'Amicale

ASSOCIATION JEUNESSE POUR TOUS : Section Cyclos



Vivement les beaux jours ! car nos amoureux de la petite reine ont du mal à reprendre les entraînements. La pluie est un ennemi mais le gel, à gla-gla pour les extrémités !

Dans le Grangeois de décembre, était annoncé le projet d'un Raid en vélo pour le mois d'Août.

En effet dans le cadre de l'Association des Granges de France (Les Granges le Roi (91), Granges sur Lot (47) et Granges les Beaumont) en Août 2007 notre équipe de cyclistes avait relié en 5 jours Granges les Beaumont -> Granges le Roi (640 kms). Elle s'était lancée un autre défi : départ de Granges les Beaumont, rejoindre en vélo, nos

amis de Granges sur Lot.

Et voilà que le projet prend forme, notre ami Michel a défini le parcours à l'aide de plusieurs cartes, comme ça l'air facile (sur le papier !) : Le Puy en Velay, la traversée du plateau de l'Aubrac, Conques, les Gorges du Lot, Cahors et l'arrivée à Granges sur Lot. Le curvimètre a déterminé 600 kms. La découverte de ces magnifiques paysages vallonnés s'effectuera sur 7 jours. Les cyclistes sont prêts mentalement, mais reste à se faire les fesses et les mollets..... déjà un merci à l'assistance qui doit mettre en place son programme d'encadrement.

Nous vous rappelons la date du **19 avril** pour la **Randonnée Cycliste** à Granges les Beaumont.

Une nouveauté à noter pour ce jour, deux randonnées : une cycliste et une pédestre de 10 km pour ceux qui préfèrent prendre les baskets.

Préparez tous vos vélos, enfants, parents, grands parents sachant que le circuit des 20 km est accessible à tous. Puis deux autres circuits : 50 et 80 km pour les plus aguerris. La Section Cyclo sera heureuse d'offrir un tee-shirt à chaque participant, plus deux ravitaillements sur les parcours. Nous comptons sur vous tous, c'est l'occasion de passer un agréable moment en famille.

Nous vous attendons nombreux.....

Notre équipe vous rappelle que le départ des sorties en vélo se fait tous les dimanches matin à 9h (attention à 8h à partir du changement d'horaire). Départ du rond point des lotissements. « Plus on est de fou plus on rit » alors venez nous rejoindre.

Contact : Christian NODON 04.75.71.58.45 Bernard GRANDOUILLER 04.75.71.50.90

GRANGES LES BEAUMONT (26)				
19 AVRIL				
deux randonnées :				
à partir de 7 h 30				- ouvertes à tous -
départ devant la salle des fêtes				
<u>Cycliste :</u>				
	20 km	55 km	80 km	
<u>Pédestre :</u>				
	10 km			
ravitaillements et collation à l'arrivée				
nous vous attendons nombreux....				
Association Jeunesse Pour Tous "Section Cyclos"				
renseignements au 04.75.71.58.45 04.75.71.50.90				

25ème FOIRE AUX FLEURS – vendredi 1er mai 2009

organisée par le **COMITE DES FETES** et la **MAIRIE**
de **GRANGES LES BEAUMONT**



EXPOSITION, VENTE, ARTISANAT

- 11 h ouverture des festivités
- 11 h30 animation musicale avec le groupe « MUSIC EVASION »
- 12 h 30 repas servi à la salle des fêtes

Tout l'après midi

Sur le podium animation musicale avec :

- **le groupe : NEW WAY style blues et rock et**
- **le groupe : MUSIC EVASION**

Animations famille rurale :

- démonstration de MODERN'JAZZ
- démonstration de DANSE CUNTRY
- CHORALE « LA CLÉ DES CHAMPS » de Granges les Beaumont

Exposition : de 2 CV « Club du DAUPHINE VIVARAIS »

Association des Bûcherons de la Drôme des Collines ABCD :

- Démonstration de coupe de bois sportive et
- Tentative de record du monde « au tronc debout »
par Dominique FIGUET « record à battre 42 mètres »

fête foraine

ENTREE GRATUITE

**A.B.C.D. Tentative du record du monde du Tronc Debout
Foire au Fleurs 2009**



Dominique FIGUET, a pour la première fois tenté l'épreuve du « Tronc Debout » en 1998 à la Foire au Fleurs de Granges les Beaumont. A l'époque il a gravit 7m. C'est tout naturellement que Dominique et l'A.B.C.D. ont choisi pour sa dernière tentative le 1^{er} mai de Granges les Beaumont. Le record à battre est de 41 m 50, nous tenterons donc plus de 42 m.

La mise en œuvre de ce record, fournitures des troncs, assemblage, perçage, grutage sont toutes les tâches ardues qui nous incombent. Le comité des fêtes et l'A.B.C.D. relève le défi. Car de défi il s'agit, pour la mise en œuvre, mais aussi et surtout pour la performance du compétiteur.

L'épreuve durera environ 2 heures, deux heures où Dominique en équilibre sur sa planche dans une position toujours identique va à l'aide de sa hache tenter de gravir ce tronc. Plus de 38 entailles lui seront nécessaires, et perché à plus de 42 m, il devra encore abattre à la hache le sommet du tronc d'une circonférence supérieure à 125 cm.



Originaire d'Arthemonay Dominique est issu d'une des plus grandes familles de la commune. Travailleur et consciencieux, il exerce la profession d'Agent de maintenance dans l'entreprise KROHNE à Romans. Mais, depuis son plus jeune âge, il est attiré par les travaux rudes et physiques du bois et de la forêt. Ses premiers exploits, c'est à St Ange qu'il les réalise à l'occasion du concours annuel de Bûcherons. C'est en 1997, qu'il fit la rencontre de la toute jeune Association des Bûcherons des Collines de la Drôme. Dans le Jura pour un concours de bûcherons, il fit la découverte d'une épreuve réalisée par un bûcheron basque appelé le « xutik ». « Xutik » veut

dire en Basque « tronc debout ». Le processus s'est déclenché à ce moment-là. Depuis sa première tentative à Granges-les-Beaumont en 1998, il ne cesse de progresser et d'évoluer dans la discipline, 18 m en 2000 au Lycée Horticole à Romans le premier record de hauteur connue, puis 24 m en 2002 à Treigneux, 30 m 60 en 2004 et enfin 37 m 60 à Arthemonay pour son 50^{ème} anniversaire dans sa commune d'origine. On aurait pu s'en arrêter là, mais poussé par la passion et la concurrence, il décide une nouvelle fois d'aller encore plus haut.

Nous lui souhaitons bonne chance ainsi qu'à toute l'équipe organisatrice.



Email :

info.fede26@admr.org

<http://www.fede26.admr.org>

rue des Ecoles, 26300 Châteauneuf sur Isère

04.75.48.58.50

lundi, jeudi de 9 h à 11 h, mardi, vendredi de 14 h à 16 h

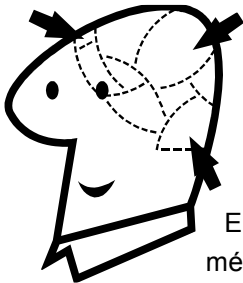


L'ADMR tient à remercier le groupe TGB (association Théâtre) dont Monsieur Barbieu est responsable , faisant parti de l'association de Familles Rurales pour une remise de chèque de 300 euros pour venir en aide aux personnes aidées de notre commune qui n'ont pas de prise en charge.

Lors de la première représentation de l'année du groupe TGB, un public nombreux est venu les encourager, Madame Chaudier responsable aux personnes aidées sur notre commune a expliqué en quelques mots les services rendus par l'ADMR et a reçu le chèque

Contact : **Christiane DALICIEUX 04.75.71.52.16** (Email : christianeda@hotmail.fr)
Maguy CHAUDIER 04.75.71.54.92

Programme Activation Cérébrale Euréka



Depuis le 6 janvier 2009, sont organisés sur la commune de Clérieux à l'initiative des CCAS DE Clérieux, Saint-Bardoux et Granges les Beaumont, en partenariat avec la MSA, des ateliers « d'aide à la mémoire » (15 séances de 1 h 30).

Ceux-ci commencent par une revue de presse : nous travaillons sur un fait qui nous a marqué durant la semaine (communal, politique, fait divers, etc.).

Ensuite nous établissons soit des fiches ou nous utilisons d'autres supports pour mémoriser les écrits, figures, lettres, chiffres, dessins (repaire dans l'espace).

Ces ateliers comprenant une quinzaine de participants sont animés par une animatrice compétente de la MSA qui fait participer chaque personne à la réflexion. Certains exercices sont repris 2 ou 3 séances plus tard pour permettre de voir notre évolution.

L'année prochaine, ce programme sera peut-être repris, nous vous tiendrons au courant et vous donnerons les formalités à suivre.

Anne-Marie CAFFIERS

Tous les articles concernant la vie du village sont les bienvenus.

Nous comptons sur vous pour alimenter ce bulletin.

Prochain numéro : juin 2009

Merci de nous faire parvenir vos articles le 1^{er} juin au plus tard.